

République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 25 FEVRIER 2026

Convocation en date du : 18/02/2026
Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents ou représentés : 13
Nombre de membres ayant pris part au vote : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Six, le Vingt Cinq Février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Maire d'Orcières.

Étaient présents : Mr. BOUTON Jean-François, Mme GERVAIS Marie-Françoise, M. GIRAUD-MARCELLIN Gérard, Mme GIRAUD-MOINE Martine, M. GIRAUD-MOINE Lionel, M. GIRAUD-TELME Michel, M. HAUWILLER Julien, Mme REBOUL Fanny, M. REY Gérard, Mme RICOU Claude, M. RICOU Patrick, Mr. ROUIT Sébastien, M. SARRAZIN Bruno.

Absents :

Mme PRIMAULT Florence

M. RICOU Yannic

Secrétaire de séance : Mme REBOUL Fanny

2026.015 : Approbation tarifs et dates d'ouverture de la station saison hiver 2026 2027

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que la commune a été saisie par La SEMILOM Resort pour valider d'une part les dates d'ouverture et d'une part les tarifs publics de la station pour la saison d'hiver 2026/2027.

Il présente les grilles et fournit les explications nécessaires.

Les dates d'ouverture proposées sont du 12/12/2026 au 11/04/2027.

Les tableaux correspondants sont joints en annexe.

Après cet exposé, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur ces tarifs et dates, conformément au contrat de délégation de service public.

Après discussion,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **Approuve** les grilles tarifaires et les dates jointes en annexes pour l'hiver 2026 /2027.

Le Maire,
Patrick RICOU

